

<https://gouvernement-ouvert.etalab.gouv.fr/pgo-concertation/topic/5a1bfc1b498edd6b29cb10d4>

Engagement 14 : Construire un écosystème de la « science ouverte »

Auteur: [Etalab](#)

Institution(s) porteuse(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Enjeux

La science ouverte est un mouvement consistant à diffuser les matériaux et les résultats de la recherche en accès ouvert, sans obstacle technique, juridique, géographique ou commercial, et idéalement sans aucun délai.

Il s'appuie sur la mutation numérique de nos sociétés pour développer notamment l'accès ouvert (open access), les données ouvertes (opendata), mais aussi plus généralement les processus scientifiques ouverts. Il comprend une ouverture des processus d'évaluation, des indicateurs, des licences de réutilisation, des codes sources et des pratiques numériques.

Il vise à construire un écosystème dans lequel la science sera plus cumulative, plus fortement étayée par des données, plus transparente, plus rapide et d'accès plus universel. Il induit une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à la recherche, à la formation, à la société. Il constitue également une opportunité pour les sciences participatives. Il favorise les avancées scientifiques, particulièrement les avancées imprévues (sérendipité), ainsi que les progrès économiques et sociaux, en France, dans les pays développés et dans les pays en développement.

Ambitions

Construire un écosystème de la « science ouverte »

En France, l'état d'avancement et de maturité de la science ouverte est très inégal selon les disciplines, les acteurs, les organisations et les territoires. La loi numérique de 2016 a représenté une avancée importante dans ce domaine, à travers les dispositions promouvant l'accès ouvert ainsi que la fouille de textes et de données (Text and

data mining -TDM).

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que la science ouverte prenne toute sa place dans les pratiques scientifiques.

Détail de la feuille de route

Créer un « Comité pour la science ouverte » pour un échange ouvert, à vocation nationale et internationale, sur les questions de Science ouverte (Accès, données, métriques, codes, science participative) - 2018

Mettre en place un dispositif de monitoring quantitatif de l'état d'avancement de la diffusion en accès ouvert de la littérature scientifique nationale (2019)

Mettre en place un dispositif de monitoring rapide et transparent des dépenses relatives aux « article processing charges » et « book processing charges » (2020).

Mettre en place un dispositif de monitoring transparent (public) des dépenses relatives aux acquisitions électroniques dans les bibliothèques universitaires. Diffusion des dépenses en open data sur le portail open data du MESRI (enquête ERE) - 2018

Constituer un jeu de données ouvert sur les financements de projets de recherche sur AAP et leurs bénéficiaires (2019).

Adhésion nationale à ORCID (système d'identification unique des chercheurs qui permet de connaître plus simplement et sûrement les contributions scientifiques d'un chercheur) - 2018 ou 2019

Accélérer le développement de l'archive ouverte nationale, HAL avec un investissement sur la simplicité d'usage et l'interopérabilité en renforçant ses moyens (en continu 2018-2020)

Enrichir scanR, moteur de la recherche et de l'innovation et développer sa notoriété et son usage notamment pour alimenter le débat public des résultats de la recherche (en continu 2018-2020)

Communiquer auprès des communautés scientifiques sur les implications de la loi numérique relatives à l'ouverture des publications et des données (2018 ou 2019).

Dans le cadre du soutien public aux revues, recommander l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles et le développement des data papers.

Généraliser progressivement via un accompagnement la mise en place de plans de gestion des données dans les appels à projets de recherche, et inciter à une ouverture des données produites par les programmes financés (2019 et en continu).

COMMENTAIRES

Benoît Kloeckner

il y a 17 jours

Le basculement à l'accès ouvert aux articles scientifiques doit se faire avec une grande vigilance. S'il permet aux grandes maisons d'édition commerciales d'imposer des bouquets de frais de publication (i.e.e un pays ou une institution paye annuellement pour permettre à ses propres chercheurs et chercheuses dans un ensemble de journaux), la main-mise de ces maisons d'édition sur le processus de publication scientifique pourrait s'en trouver renforcé, au détriment des finances publique et du processus scientifique. Ainsi, du point de vue de l'auteur ou autrice, il pourrait paraître moins cher de publier dans un journal inclus dans un bouquet (puisque'il a déjà été payé) que dans un journal d'une petite maison indépendante ;

ceci mettrait gravement en péril la « bibliodiversité » mentionnée dans l'appel de Jussieu et ne permettrait pas de faire des choix rationnels dans l'utilisation des fonds publics. Pour l'intégrité scientifique il est important de privilégier les initiatives où le financement est décorrélés de actes de publication (soumission libre et sans obstacles, décisions du comité de rédaction uniquement basées sur le mérite scientifique des articles, lecture libre et sans obstacle). On peut citer Open Library of Humanities <https://www.openlibhums.org/> ou encore MathOA <http://www.mathoa.org/> (dont je fais partie). Enfin, il est important que les maisons d'éditions deviennent des fournisseurs de service et cessent de posséder les titres des journaux, qui devraient être contrôlés par la communauté scientifique.

Marie Farge

La feuille de route proposée me semble excellente, à condition que les plate-formes mises en place soit développées en logiciel libre (pour favoriser le mode collaboratif et éviter les risques de fermeture...). Il est important de synchroniser ces développements au niveau international car c'est l'échelle essentielle pour le développement de la recherche. La France est bien placée pour tester de nouveaux modèles adaptés aux mutations en cours. En effet, contrairement aux pays de tradition américano-anglo-saxonne, notre recherche et notre enseignement supérieur sont essentiellement publics et organisés à l'échelle nationale, ce qui nous donne des possibilités d'action rapide et globale que ces pays n'ont pas. Si nous voulons que les choix que nous allons mettre en place à l'échelle nationale puissent servir d'exemple, nous devons dès maintenant les penser et les coordonner à l'échelle internationale, en lien avec, par exemple, RDA (Research Data Alliance, <https://www.rd-alliance.org/>) et EOSC (European Open Science Cloud, <https://ec.europa.eu/research/openscience/index.cfm?pg=open-science-cloud>). La révolution numérique en cours doit se penser de façon multi-échelles, c'est-à-dire à toutes les échelles à la fois, en combinant de façon interactive le 'bottom-up' et le 'top-down'. C'est un enjeu de taille mais la réussite du processus mis en place pour aboutir à la Loi Lemaire pour la République Numérique nous montre que c'est possible.